

## Assemblée Générale du 02/06/2017 à Paris, UPMC.

Présents : Isabelle Sasaki, Marie Claire Lett, Lucile Joly-Pottuz, Marie Aleth Lacaille-Dubois, Jacques Fattaccioli, Anne Lise Poquet-Dhimane, Brigitte Senut, Sophie Buhnik, Philippe Turek, Marie Christine Maurel, Alain Coron, Florian Yger, Louise Hespel, Jean Pierre Briot, Catherine Mariojouis

Invités du bureau de la JSPS-Strasbourg : Hiroyuki Miyamoto, Chihiro Saiki, Keisuke Kanayama

Invités du bureau de la JSPS-Tokyo : Jun Hiramoto, Yukie Hino

Excusés : Mehdi Adjeroud, Bertrand Aigle, Christian Amatore, Salvatore Anzalone, Marie Augendre, Pierre Braunstein, Alain Burger, Guy Casale, Bernard Chenevier, Sylvain Collet, Céline Feillet, Christa Fittschen, Delphine Flahaut, Pierre Gadal, Yola Gloaguen, Gianluigi Goggi, Philippe Haouzi, Juliana Holotova, Béatrice Jaluzot, Alain Krief, Timothée Levi, Norbert Maionchi Pino, Philippe Marcq, Dorian McILROY, Timothée Mouterde, Sylviane Muller, Thierry Noguier, Florent Schaffhauser, Fritz Sladeczek, Delphine Talbot

La séance est ouverte par la présidente Isabelle Sasaki à 11h.

### 1. **Approbation du PV de l'AG de 2016** à l'unanimité.

Petite précision sur le rapport financier : concernant le compte courant la somme indiquée était celle du solde de juin 2016. Au 31 décembre 2015, le solde était de 572 euros. La correction sera faite sur le CR de l'AG de 2016.

**2. Bilan sur les effectifs de notre association** en 2017 : on note toujours une augmentation de l'effectif de l'association. Elle compte en Juin 2017, 628 membres dont 71 membres actifs (à jour de la cotisation).

**3. Bilan du programme Bridge en 2017.** Les lauréats pour les 3 bourses attribuées à la JSPS-Strasbourg sont : Jean Bon (Université de Genève), Loic Lemiègre (Université de Rennes), Robert Durand (Université de Pau). Neuf dossiers de candidature avaient été déposés.

Rappels: il s'agit d'un programme de réinvitation destiné aux anciens boursiers JSPS pour un séjour de recherche allant de 15 jours à 45 jours. L'appel à candidature se fait en novembre via un courrier électronique envoyé à chaque membre de l'association. Les dossiers de candidature doivent parvenir en février. La réponse est en mai pour un départ entre juillet et mars de l'année suivante. La sélection des lauréats est assurée par le bureau de la JSPS-Strasbourg en collaboration avec le bureau de l'association.

### 4- **Bourses JSPS "Summer program"**

La JSPS-Tokyo attribue tous les ans 13 bourses pour la France. Les dossiers de candidatures sont à envoyer au siège du CNRS à Paris. La sélection a été effectuée en juillet 2016 (31 dossiers déposés). Concernant la répartition par domaine, on peut noter que les sciences humaines et sociales ont bénéficié de 4 bourses alors que 9 bourses ont été attribuées aux sciences "dures".

Rappel sur ces bourses : ces bourses sont destinées aux étudiants en thèse et master 2 (M2) pour un séjour en juillet et août. Les dates sont fixes car il y a une partie culturelle en début de séjour. Il s'agit de bourses pour un tout premier séjour au Japon. Elles ciblent principalement les doctorants de deuxième année car les demandes sont à déposer en novembre. Elles sont également ouvertes aussi étudiants M2 mais non demandées car les dates de séjour au Japon ne sont pas compatibles avec les cursus universitaires français. Elles sont ouvertes aux étudiants faisant leurs études en France et aux français faisant leurs études à l'étranger. Comme il s'agit d'un stage de découverte, la probabilité d'être sélectionné est moins grande pour les étudiants ayant déjà fait un séjour au Japon.

A noter pour les membres de l'association : Il est important de diffuser cette information dès la parution de l'appel d'offre, diffusé sur le site web du bureau JSPS-Strasbourg et le site web de l'association en septembre car les dossiers sont à déposer en novembre avec une lettre d'invitation de l'hôte japonais.

## 5. Programme des visites promotionnelles du bureau de la JSPS-Strasbourg en 2016 / 2017

En 2016 et en 2017, le bureau de la JSPS-Strasbourg a fait les visites suivantes:

Strasbourg, campus CNRS de Cronenbourg, (avril 2016), UPMC Paris (juin 2016), U. Toulouse (octobre 2016), U. Lorraine (novembre 2016), U. Perpignan et U. Montpellier (Janvier 2017), Paris (différents établissements d'enseignement supérieur, juin 2017), U. Grenoble (septembre 2017)

## 6. Site web (<http://anciens.jsps.fr/>)

Le site web est hébergé par l'université de Strasbourg. Marie Claire Lett en est la responsable. N'hésitez pas à lui transmettre des informations à mettre sur le site, comme par exemple des informations sur des événements franco-japonais (festival de films japonais, associations franco-japonaises en région, organisation de forums franco-japonais, etc..).

## 7. Rapport financier 2016

Le rapport financier pour l'année 2016 a été présenté par la trésorière Marie-Claire Lett. Ce budget est caractérisé par une nette augmentation par rapport à l'an passé, liée à l'appel à cotisation qui a été fait pour la première fois depuis la création de l'association. En 2016 aucune dépense n'est à signaler.

Les bourses de mobilité pour étudiants L3 et M1 créées par l'association (décision AG 2015) seront attribuées dès le printemps 2017 et figureront dans le budget 2017.

	<b>CA</b>	<b>CL</b>
budget initial 2015	+ 572€	+ 1206,66€
cotisations	+ 1910€	/
virements	- 1300€	+1300€
intérêts	/	+ 9,15€
<b>budget final 2016</b>	<b>1182€</b>	<b>2515,81€</b>

CA : compte d'administration CL : compte livret

Le contrôle des comptes pour l'année 2016 a été effectué par Gilles Ulrich (chercheur CNRS, Université de Strasbourg) et Jean-Claude Thierry (chercheur CNRS retraité), qui les ont jugés sincères et véritables. Le budget 2016 est approuvé à l'unanimité.

**8. Bourses de l'association pour les étudiants L3, M1 :** bilan des bourses attribuées au printemps 2017, choix d'un nom et d'un sigle.

Suite à la décision votée lors de l'AG 2015, l'association a créé les bourses de mobilité pour le Japon, destinées à des étudiants de 3ème année de licence (L3) ou 1ère année de master (M1). Initialement, il avait été décidé d'attribuer 1 bourse pour l'année 2017. Suite au succès de l'appel à cotisation (plus de 60 réponses en décembre 2016), le bureau a décidé d'attribuer 2 bourses de 800€.

Le premier appel d'offre pour ces bourses a été envoyé à tous les membres de l'association mi-décembre 2016, à charge pour eux de diffuser l'information parmi leurs étudiants de L3 et M1. L'appel d'offre précisait que le parrainage d'un(e) étudiant(e) était lié au statut de membre actif (à jour de la cotisation 2016).

Nous avons reçu 9 dossiers de candidature. Trois d'entre eux n'ont pas été classés pour les raisons suivantes : un étudiant souhaitait se rendre dans une destination qui était fortement déconseillée pour des raisons de sécurité par les instances françaises au Japon et deux dossiers étaient parrainés par des membres de l'association, non à jour de sa cotisation.

Les 2 lauréats pour l'année 2017 sont : Jean-François de Geyer, étudiant en M1 à AgroParisTech pour l'Université de Tokyo (laboratoire du Prof. Nobuyuki Yagi) et Margot Di Cesare, étudiante en M1 à l'Université de Nancy pour l'Université de Tokyo (laboratoire du Prof. Yasuo Ohnishi).

La discussion a porté ensuite sur le nom et le sigle pour cette bourse, le but étant de pouvoir facilement l'identifier. Le nom retenu est "Takenoko", ce qui veut dire « jeune pousse de bambou » en japonais. Un sigle représentant une jeune pousse de bambou stylisée « origami » a été présenté et approuvé à l'unanimité. Il figurera sur les formulaires et courriers ayant trait à ces bourses (appel d'offre, courriers aux candidats, etc..).

#### **9- Discussion et vote sur le montant de la cotisation.**

Il a été rappelé que le statut de membre actif de l'association est lié à l'acquittement de la cotisation. Après discussion, le montant de celle-ci a été fixé à 50 euros pour 2017. Cette décision est approuvée après vote en assemblée générale (nombre de votants : 15 ; votes oui : 13, abstention : 2). La collecte de ces cotisations constitue la seule rentrée d'argent de l'association, et a pour but de financer les bourses Takenoko.

Le statut de membre actif est nécessaire pour:

- être éligible pour le programme Bridge.
- parrainer un étudiant L3 ou M1 pour une bourse Takenoko
- l'obtention d'une subvention de la JSPS-Strasbourg lors de l'organisation d'un colloque franco-japonais (jusqu'à 300 euros). Un formulaire de demande de subvention est fourni par M. Miyamoto. Ce formulaire sera disponible sur le site web du bureau JSPS-Strasbourg, ainsi que sur le site web de l'association.

La trésorière est en train de constituer au nom de l'association, un dossier pour la demande de reconnaissance d'utilité publique.

#### **10- Proposition de Forums franco-japonais.**

Les membres de l'association sont invités à proposer des sujets de forum. Ces propositions se font par un courrier électronique à M. Miyamoto. Il faut environ prévoir un an à 18 mois pour l'organisation entre le dépôt du projet et la date effective du forum.

Le prochain forum aura lieu à l'UPMC les 2 et 3 novembre 2017 sur le thème " Objets connectés".

#### **11- Divers**

L'année 2018, correspond au 160ème anniversaire des relations diplomatiques entre la France et le Japon (Japonisme, 2018). Les festivités commenceront en juin 2018 et se dérouleront jusqu'en juin 2019. Si vous avez des propositions de manifestations, il faut contacter M. Miyamoto. La JSPS-Strasbourg pourra ensuite soumettre ces projets à l'Ambassade du Japon pour l'organisation des manifestations.

La séance est levée à 12h20